

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

**6<sup>e</sup> Conférence des Directeurs des Pêches de la CPS**  
(9–13 Février 2009, Nouméa, Nouvelle-Calédonie)

**Document de travail 4**

Original : Anglais

**L'incidence des changements climatiques sur la pêche en Océanie**

Division Ressources marines  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

[www.spc.int/mrd](http://www.spc.int/mrd)





## **ÉTUDE RÉGIONALE RELATIVE À L'INCIDENCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PÊCHE**

### **Objet**

1. Le présent document a pour objet de fournir des informations aux directeurs des pêches concernant:

- i) les effets potentiels des changements climatiques sur les plans énoncés dans la Déclaration de Vava'u sur les ressources halieutiques du Pacifique visant à optimiser de manière durable les revenus issus de la pêche, et
- ii) une étude exhaustive de la vulnérabilité des activités de pêche et d'aquaculture en Océanie face aux changements climatiques, laquelle aidera la région à s'adapter de manière à préserver les contributions vitales de la filière pêche à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des populations locales confrontées à la modification des conditions climatiques et océanographiques.

### **Contexte**

2. Les chefs d'État et de gouvernement des pays océaniques reconnaissent que les ressources halieutiques contribuent largement à la croissance économique de la région, qu'elles jouent un rôle essentiel pour la sécurité future des pays, qu'elles conditionnent la sécurité alimentaire [1] et assurent la subsistance de nombreux secteurs d'activité. Ils se sont engagés à optimiser les revenus durables de la pêche et ont demandé à l'Agence des pêches du Forum et à la CPS d'intensifier leurs efforts conjoints en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une approche stratégique à long terme concernant les ressources halieutiques du Pacifique.

3. Les principaux éléments de cette approche ont été énoncés dans la Déclaration de Vava'u sur les ressources halieutiques du Pacifique, réitérés lors des exposés sur le thème spécial de la cinquième Conférence de la Communauté du Pacifique sur « L'avenir de la pêche en Océanie » et débattus plus en détail lors de la quatrième Conférence ministérielle organisée par le Comité des pêches du Forum. L'accent est mis sur l'évaluation de l'exploitation durable des pêcheries hauturières, côtières et d'eau douce, ainsi que de l'aquaculture, et sur l'harmonisation de l'exploitation de ces ressources de manière à optimiser la croissance économique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations.

### **Effets potentiels des changements climatiques sur les plans de gestion halieutique**

4. Le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015 reconnaît expressément la nécessité de déterminer quels sont les secteurs vulnérables afin de mieux concevoir et cibler les mesures d'adaptation. Plusieurs conséquences de l'accumulation des gaz à effet de serre menacent de faire échouer les plans d'optimisation des revenus issus des ressources halieutiques, mentionnés ci-dessus. Les directeurs des services des pêches doivent comprendre l'étendue de ces menaces, cerner leurs implications pour les revenus de l'État, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, et adapter les secteurs de la pêche et de l'aquaculture afin de préserver leurs contributions vitales aux économies, sociétés et cultures océaniques confrontées aux changements climatiques.

5. S'agissant des changements climatiques, les premières analyses révèlent que les principales menaces qui pèsent sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Océanie sont les suivantes :

- i) **Modification de la répartition et de l'abondance des thonidés.** Les changements de température et de courants dans l'océan, ainsi que les variations de productivité primaire et de teneur en oxygène dans certaines zones du Pacifique tropical, devraient influencer sur la chaîne trophique dont dépendent les ressources halieutiques hauturières et, par conséquent, sur les stocks de thonidés [2]. Si l'étendue de ces effets reste inconnue, les premières analyses indiquent que certains pays pourraient connaître de grands changements dans leurs stocks de thonidés du fait de la modification des modes de production et de migration.
- ii) **Déclin des récifs coralliens et des pêcheries associées.** L'élévation des températures de surface de la mer et l'acidification de l'océan empêcheront les coraux de former des récifs complexes [3]. Les récifs formés seront endommagés plus facilement par une houle plus puissante, engendrée par des tempêtes plus violentes [4]. La quantité accrue de nutriments provenant des littoraux érodés par l'élévation du niveau de la mer et la force de la houle entraveront également l'épanouissement des récifs coralliens. Dès lors que les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère atteindront 450 à 500 ppm, les récifs auront largement perdu leur complexité structurelle et seront envahis par les algues [3]. Le type et la quantité de poissons de récif seront alors modifiés [5] – les prises de nombreuses espèces diminueront. Le nombre de cas d'intoxication ciguatérique devrait augmenter [6].
- iii) **Déclin d'autres pêcheries côtières.** L'élévation du niveau de la mer, associée à la houle accrue et à l'intensification des ruissellements causés par des tempêtes de plus en plus violentes, réduiront les herbiers et peut-être également la mangrove, habitats vitaux pour plusieurs espèces de poissons côtiers [4].
- iv) **Dégâts occasionnés à l'infrastructure.** La violence accrue des tempêtes risque d'augmenter le risque de dégâts occasionnés aux quais et à d'autres infrastructures essentielles, mettant ainsi en péril la rentabilité des opérations de pêche menées à l'échelon national [7,8]. Les risques financiers liés à l'aquaculture côtière augmenteront également en raison des dégâts plus fréquents occasionnés aux équipements [8].
- v) **Sécurité en mer.** La violence des tempêtes et l'augmentation des frais de carburant peuvent avoir des répercussions sur les plans de gestion de la pêche thonière à l'échelon national. Le coût des navires requis pour que les opérations de pêche se déroulent en toute sécurité dans des conditions plus pénibles et/ou les jours de mer perdus en raison du mauvais temps peuvent devenir des obstacles insurmontables pour certains pays [7,8].
- vi) **Difficultés liées à la planification du développement de la filière de l'aquaculture en eau douce.** Les changements de pluviométrie et l'intensification des tempêtes pourraient se solder par l'inondation de certains bassins aquacoles et, par ailleurs, rendre impraticable l'aquaculture en petits bassins en raison de sécheresses plus fréquentes [7,8].

### **Besoin urgent de réaliser une étude de vulnérabilité**

6. La manière dont ces menaces toucheront les différents pays océaniques reste à déterminer, comme il a été souligné lors de la consultation des experts de la FAO sur les effets des changements climatiques pour la pêche et l'aquaculture [8], organisée dans l'optique d'orienter la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique et des bioénergies. Afin d'aider les chefs d'État et de gouvernement à pleinement comprendre la vulnérabilité de la région face à ces menaces, la CPS, avec le concours de l'AusAID, a lancé un projet visant à évaluer l'incidence des changements climatiques sur la pêche en Océanie. Dans le cadre de ce projet, les fleurons de la recherche en Océanie ont uni leurs efforts pour consigner les changements observés et les prévisions en matière de conditions climatiques et océanographiques, débattre les effets de ces changements sur les écosystèmes abritant les ressources halieutiques et mesurer l'impact de ces évolutions sur les ressources halieutiques proprement dites. Mises ensemble, ces informations permettront d'évaluer la vulnérabilité des activités aquacoles et de pêche hauturière, côtière et d'eau douce face aux changements climatiques. Le projet sera dirigé par un groupe de travail technique composé d'experts et de représentants d'institutions membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique et des services nationaux des pêches.

### **Résultats escomptés**

7. L'étude de vulnérabilité permettra à la CPS de fournir des informations aux directeurs des pêches concernant les questions suivantes :

- i) les effets des changements climatiques sur les plans de gestion optimale des ressources halieutiques visant à assurer la sécurité alimentaire, la subsistance des populations et la croissance économique ;
- ii) les mesures d'adaptation et de gestion requises pour préserver les revenus issus de la pêche dans un contexte de changement climatique ;
- iii) la capacité de la région de prévoir et d'atténuer les effets des changements climatiques sur les pêches et l'aquaculture, et
- iv) les priorités à fixer pour assurer une aide au développement efficace et rentable dans le domaine de la lutte contre les effets du changement climatique sur les pêches.

8. Outre les rapports destinés à aider les décideurs et les gestionnaires à prendre les dispositions requises pour maintenir la productivité des ressources halieutiques, le projet donnera lieu à un ouvrage de référence regroupant toutes les informations pertinentes sur les activités aquacoles et hauturières, côtières et dulçaquicoles en Océanie. L'ouvrage constituera une importante contribution à la partie Océanie du rapport d'évaluation établi par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC).

### **Questions/Conseils de politique générale**

9. Bien que le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) soit la principale organisation chargée de mettre en œuvre le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques, la CPS et l'Agence des pêches du Forum aideront les pays à cerner et à appliquer les mesures de gestion et de politique générale requises pour maintenir à niveau la production de poisson qui leur est nécessaire.

10. Parmi les mesures de politique générale pouvant être prises sans tarder pour aider les communautés à s'adapter face à l'incidence prévue des changements climatiques sur la pêche en Océanie, on peut citer les suivantes :

- i) Contribuer à renforcer la résistance naturelle aux changements climatiques des stocks de poissons côtiers en réduisant le stress lié à la surpêche de ces ressources fragiles, de manière à répondre à la demande accrue de poisson émanant de populations en pleine croissance démographique, et en limitant la dégradation des principaux habitats des poissons liée à une exploitation irresponsable des terres.
- ii) Mettre au point d'autres méthodes permettant de produire des denrées alimentaires et d'assurer des moyens de subsistance, notamment en développant de nouvelles formes d'agriculture et d'aquaculture. La diversification des systèmes de production contribuera à assurer la sécurité alimentaire car les communautés pourront ainsi abandonner des systèmes en plein déclin et opter pour des systèmes mieux adaptés à l'évolution des conditions environnementales [1,7,8]. Dans les zones rurales, des solutions pratiques peuvent être mises en œuvre pour diversifier la production de poisson, à savoir l'installation et l'entretien de modèles économiques de dispositifs côtiers de concentration du poisson (DCP) de manière à augmenter les prises de thon des pêcheurs artisanaux, ou encore l'amélioration de l'aquaculture en petits bassins [1]. En conservant et en distribuant des poissons habituellement dédaignés par la pêche thonière industrielle, il sera plus aisé de répondre aux besoins des populations urbaines en plein essor.

---

## Bibliographie

- [1] Note d'orientation de la CPS n° 1/2008 et Bell et al. (2008). *Planifier l'exploitation des ressources halieutiques en Océanie pour assurer la sécurité alimentaire*. Marine Policy, doi:10.1016/j.marpol.2008.04.002
- [2] *Climate and tuna fisheries*. Programme Pêche hauturière de la CPS, <http://www.spc.int/oceanfish/Html/TEB/Env&Mod/ClimateVar.htm#ClimateTuna>
- [3] Hoegh-Guldberg et al. (2007). *Coral reefs under rapid climate change and ocean acidification*. Science 318: 1737-1742.
- [4] Johnson, JE and Marshall PA (2007). *Climate change and the Great Barrier Reef: A vulnerability assessment*. Great Barrier Reef Marine Park Authority, Australie.
- [5] Munday PL, Jones GP, Pratchett MS and Williams AJ. (2008). *Climate change and the future for coral reef fishes*. Fish and Fisheries, sous presse.
- [6] Hales S, Weinstein P and Woodward A (1999). *Ciguatera (fish poisoning), El Nino, and Pacific sea surface temperatures*. Ecosystem Health 5(1): 20- 25.
- [7] FAO (2006). *Renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques – Politiques de soutien des moyens d'existence et des pêches – Série de notes de synthèse sur les questions de développement n° 8*. <http://www.sflp.org/briefs/fr/08fr.pdf>
- [8] FAO (2008) *Changements climatiques et Pêches et aquaculture*. Document technique de travail utilisé lors de la consultation d'experts tenue à Rome du 7 au 9 avril 2008, à Rome.